

Les services

Près de 300 hommes et femmes aux métiers et aux compétences variés sont au service du territoire.



La Communauté de communes Vallée de l'Hérault emploie près de trois cents personnes à votre service.

Ces agents sont répartis :

- ▶ D'une part dans les quatre grands domaines d'intervention de l'intercommunalité :
 - Petite enfance - jeunesse (près de 70 agents des crèches)
 - Aménagement - environnement (le service le plus important aujourd'hui avec 114 personnes dont 25 personnes à l'aménagement, 48 au service des ordures ménagères et 41 personnes au service des eaux)
 - Action culturelle (30 personnes dont les 21 enseignants de l'école de musique)
 - Développement économique (3 personnes).
- ▶ D'autre part dans les différents services "ressources" qui regroupent presque une cinquantaine de personnes : finances, ressources humaines, communication, accueil, assemblées...

Pour consulter l'organigramme schématique, téléchargez le document ci-dessous.

Présentations des services

 Organigramme - (76.11 Ko)

Projet d'administration et charte managériale

En juin 2019, à l'issue d'un an de travail en ateliers, les services de la communauté de communes ont adopté le **projet d'administration** qui a pour objectif d'améliorer l'organisation de l'administration à la fois pour rendre un meilleur service aux usagers et pour assurer de bonnes conditions de travail aux équipes. Il doit aussi permettre à l'administration de mettre en application le projet de territoire qui est le projet politique porté par les élus.

Ce projet d'administration est une feuille de route pour adapter notre organisation aux enjeux de l'action publique, tout en préservant nos valeurs. Il s'articule autour de l'affirmation de 4 valeurs : Esprit d'équipe, Créativité, Bienveillance, Engagement durable

En parallèle à l'élaboration du projet d'administration, un travail avait également été engagé sur l'écriture d'une **charte managériale**. Elle a été adoptée en novembre 2019 C'est un référentiel qui s'applique à toute l'organisation et au fonctionnement de tout l'établissement. Les managers de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'engagent à la respecter, à la mettre en œuvre. Elle vise à valoriser et développer notre capital humain au bénéfice d'un meilleur service public, dans un souci éthique de nos pratiques et notre action.

TÉLÉCHARGER

 Projet d'administration - (3.20 Mo)

PDF

 Charte managériale - (1.11 Mo)

PDF



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**

